



PLAN STRATÉGIQUE





AMBITION

Accélérer l'atténuation du changement climatique

Intensifier l'adaptation de l'agriculture au changement climatique

Améliorer la sécurité alimentaire

L'ambition de l'Initiative «4 pour 1000» est d'encourager les utilisateurs des terres à évoluer vers une agriculture et une foresterie diversifiées, productives, économes en ressources et hautement résilientes, basées sur une gestion appropriée des ressources naturelles, en particulier des terres, des sols et de l'eau, renforçant l'agriculture et l'économie mondiale en garantissant un développement durable.

Cette initiative invite toutes les parties prenantes (producteurs, communauté scientifique, secteur privé, ONG, autorités régionales et locales, pays, organisations internationales, banques de développement, fondations, etc.) à promouvoir et à mettre en œuvre des actions pratiques fondées sur la science pour entretenir et gérer des sols sains et vivants, donc fertiles, et être des puits de carbone et non des sources, basées sur des expériences réussies et avec le soutien de la science et d'une méthodologie rationnelle.

L'Initiative veut impliquer les parties prenantes pour contribuer au développement d'une plateforme mondiale de suivi afin de mieux quantifier les stocks de carbone du sol et établir des politiques publiques adéquates encourageant agriculteurs et forestiers à adopter des pratiques agricoles qui conservent et augmentent les stocks de carbone du sol.

VISION 2050

Partout dans le monde, des sols sains et riches en carbone pour lutter contre le changement climatique et mettre un terme à la faim.

MISSION 2030

Fournir un cadre de soutien et un plan d'action pour conceptualiser, mettre en œuvre, promouvoir et suivre des actions sur la santé des sols et le carbone des sols, grâce à une collaboration renforcée entre les parties prenantes du secteur «Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (AFOLU)», conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.



DES PRINCIPES DIRECTEURS

Nous croyons en :

La santé des sols au centre des actions

Des agriculteurs / forestiers comme des acteurs clés et centraux, gestionnaires de leurs propres systèmes agricoles / forestiers

Une approche territoriale qui respecte les droits des terres et les détenteurs, s'adapte aux conditions locales, suit le principe de subsidiarité et renforce l'appropriation locale de l'action

Une approche fondée sur la science et axée sur les résultats, avec l'aide d'un comité scientifique et technique (CST) international et multidisciplinaire de l'Initiative « 4 pour 1000 »

Un secrétariat exécutif de l'Initiative « 4 pour 1000 » qui facilite et organise, et les membres et partenaires qui agissent et mettent en œuvre de façon volontaire.

Un accent sur le renforcement de la collaboration interinstitutionnelle

Une approche multipartite et une coopération public-privé qui favorisent le soutien mutuel entre les acteurs, l'accès ouvert et des données ouvertes et l'allocation optimale des ressources, y compris aux agriculteurs / forestiers

La capacité d'apprendre, l'agilité, la volonté et l'esprit d'équipe à tous les niveaux offrant la flexibilité et le dynamisme nécessaires pour relever les défis complexes à venir

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes dans l'agriculture

L'inclusion des groupes ethniques minoritaires.



BUTS

Les buts sont des objectifs généraux à long terme qui définissent la réalisation de la vision

P. 6-7	A CRÉATION ET CONCEPTUALISATION	Faciliter l'émergence et assurer la faisabilité de méthodologies, d'outils et de recommandations qui favorisent la capacité des parties prenantes à mettre en œuvre l'Initiative sur le terrain
P. 8-9	B MISE EN ŒUVRE	Favoriser un environnement et / ou un cadre propice (modèle d'entreprise, tiers de confiance, tutorat, mentorat, amplifier l'impact, passage à l'échelle) pour une mise en œuvre sur le terrain
P. 10-11	C PROMOTION	Accroître la sensibilisation et le plaidoyer, instaurer la confiance, encourager les partenariats, l'implication et les engagements de toutes les parties prenantes
P. 12-13	D COLLABORATION	Mettre en œuvre une plateforme collaborative en ligne qui facilite et soutienne l'interaction entre les partenaires, avec une puissante boîte à outils, un plan opérationnel et une stratégie de gestion des connaissances
P. 14-15	E SUIVI	Établir un cadre scientifique international reconnu par toutes les parties prenantes pour l'évaluation de l'impact par le biais du suivi, du rapport et de la vérification
P. 14-15	F ACTIONS TRANSVERSALES	Mettre en évidence la pertinence de l'Initiative « 4 pour 1000 » en initiant et en soutenant des actions concrètes et orientées vers les résultats sur le terrain et en augmentant la mobilisation des ressources pour assurer la viabilité à long terme de l'initiative



A - CRÉATION ET CONCEPTUALISATION

OBJECTIFS

Chaque objectif est défini par son numéro, sa description, son niveau de référence 2020 (état actuel), 2030 et 2050.

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2020	2030	2050
A1	Veiller à ce que les contributions déterminées au niveau national (CDN) de tous les pays parties à la CCNUCC contiennent des références à la santé des sols et au carbone organique du sol (SOC), et qu'elles soient prises en compte dans leurs programmes de développement agricole durable.	En 2019, sur 196 CDN des pays, seulement 13 se réfèrent au SOC par rapport aux objectifs d'atténuation agricoles ou aux actions d'adaptation, et 20 se réfèrent aux tourbières ou aux zones humides par rapport à ces objectifs. Trois autres CDN font référence au carbone du sol sans liens clairs avec les cibles.	Mobiliser 100% des pays parties à la CCNUCC, membres ou partenaires de l'Initiative «4 pour 1000».	En 2050, veiller à ce que, à l'échelle mondiale, 100% de tous les pays parties à la CCNUCC incluent la santé des sols et le SOC dans leurs CDN et programmes de développement.
A2	Favoriser l'émergence de projets innovants, centrés sur la santé des sols et en ligne avec l'ambition «4 pour 1000» à l'aide du référentiel d'indicateurs et de critères d'évaluation formative des projets élaborés par le CST.	Un appel à projet 2020 introduit avec une base de contacts plus large et un calendrier défini. 5 à 10 projets de haute qualité sélectionnés.	10 à 20 projets d'impacts de haute qualité sélectionnés et mis en oeuvre sur le terrain	50 projets d'impact de haute qualité sélectionnés et mis en oeuvre sur le terrain.
A3	Partager les idées émergentes, les innovations et les réussites pertinentes de toutes les parties prenantes (approches ascendantes et descendantes).	1 étude / revue par an.	5 études / revues par an.	10 études / revues par an.
A4	Améliorer les interfaces «science et pratique» (R&D) pour les décideurs politiques, les scientifiques et les producteurs.	1 réunion mondiale (en ligne) par an 1 note périodique par an.	5 réunions régionales (en ligne) par an 2 à 3 notes périodiques par an.	5 réunions régionales (en ligne) par an 5 notes périodiques par an.
A5	Filtrer, compiler et partager les meilleurs mécanismes du marché du carbone et les systèmes de compensation sur la séquestration du carbone.	Les 3 à 5 meilleurs plans de compensation, disponibles en 2020, résumés et présentés aux membres et partenaires de l'Initiative.	Sélection du régime d'indemnisation «certifié 4 pour 1000» pour adoption et mise en oeuvre dans les 5 continents, pour les terres agricoles et les forêts.	Utilisation mondiale du régime d'indemnisation «certifié 4 pour 1000» par les agriculteurs et les forestiers.
A6	Développer un cadre de référence scientifique incluant les aspects socio-économiques (programmes de recherche, coopération scientifique internationale et CST) qui montre le potentiel de la santé des sols contribuant à la séquestration du carbone résultant en un bilan carbone positif dans les systèmes AFOLU.	Lancez une discussion multipartite. Contribution au projet CIRCASA et création de l'IRC.	Un cadre de référence scientifique et utilisé.	Un référentiel scientifique, mis à jour et utilisé.

B - MISE EN OEUVRE

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2020	2030	2050
B1	Encourager l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies nationales et/ou supranationales (y compris des mécanismes incitatifs et réglementaires) et de plans d'investissement responsable pour la santé des sols dérivés des objectifs des CDN.	Inventaire des stratégies et des plans d'investissement existants à partir de 2020.	50 % des pays parties à la CCNUCC = 98 pays.	100 % des pays parties à la CCNUCC = 196 pays
B2	Faciliter l'accès à l'information et le développement des capacités des gestionnaires des terres, en particulier les femmes, sur la manière d'améliorer la santé des sols et d'augmenter le contenu en carbone organique des sols pour toutes les régions agropédo-climatiques.	Base de données des bonnes pratiques sur la gestion et le développement des capacités en matière de COS, fournie à une région et à ses sous-régions, à partir de 2021. Ex : l'Afrique pourrait être la première région ciblée. Développement des fondements de la base de données avec quelques partenaires majeurs.	Base de données de bonnes pratiques sur la gestion et le développement des capacités en matière de COS dans deux autres régions, comme l'Asie et l'Amérique du Sud. Examens et évaluations effectués chaque année.	Base de données de bonnes pratiques sur la gestion et le développement des capacités des COS, diffusée à l'échelle mondiale.
B3	Développer et mettre en place des services d'assistance régionaux fondés sur la science pour : a) la planification d'actions locales sur les bonnes pratiques de gestion du secteur de l'AFOLU b) l'établissement et l'utilisation de systèmes de compensation pour le piégeage du carbone c) la fourniture de services écosystémiques aux niveaux appropriés (principe de subsidiarité).	Services d'assistance actif dans une région à partir de 2021.	Services d'assistance actif dans 5 régions.	Services d'assistance actif au niveau mondial avec plus de pays et de sous-régions impliqués.
B4	Élaborer une boîte à outils en ligne conviviale (comprenant des outils d'évaluation et de surveillance vérifiés) sur la santé des sols et le carbone organique des sols.	Recueil des outils et des experts existants. Compilation et lancement d'une boîte à outils en ligne qui sera améliorée en permanence.	Les acteurs de 40 pays utilisent 20 % des outils de la boîte.	Les acteurs de tous les pays utilisent 40 % des outils de la boîte.



C - PROMOTION

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2020	2030	2050
C1	Plaider pour la santé des sols et l'importance des sols pour le climat et la sécurité alimentaire et sensibiliser le public au rôle central de l'Initiative «4 pour 1000».	En 2020, aucune mesure de la notoriété assistée de la marque «4 pour 1000» n'est disponible. Mesure à réaliser.	100% de la notoriété assistée pour la marque «4 pour 1000».	100% de notoriété spontanée pour la marque «4 pour 1000».
C2	Promouvoir le changement de paradigme de «l'exploitation des sols» à la «régénération des sols» par l'agroécologie et les pratiques de gestion durable des terres au niveau des producteurs et des entreprises le long des chaînes de valeur.	Au niveau mondial, contactez 10 à 15 % des associations / fédérations d'agriculteurs par région. Contactez les 20 premières entreprises alimentaires mondiales impliquées dans l'agriculture et la foresterie.	Contactez 100 % des associations d'agriculteurs par région. Contactez les 50 premières entreprises alimentaires mondiales impliquées dans l'agriculture et la foresterie. Contactez les 20 premières entreprises régionales.	Atteindre, au niveau régional, 100 % des petits exploitants agricoles et des exploitations familiales. Contactez les 100 premières entreprises alimentaires mondiales actives dans l'agriculture et la foresterie.
C3	Convaincre les décideurs politiques et les bailleurs de fonds d'augmenter les engagements et les investissements dans le secteur AFOLU en faveur de la santé des sols et de la séquestration du carbone.	Les institutions du Top 20* ont été contactées fin 2020. * Se référant à l'étude de 2018 sur les financeurs potentiels	En 2030, le Top 80 des institutions doit être atteint.	En 2050, tous les décideurs politiques ou bailleurs de fonds doivent avoir été contactés.
C4	Développer et mettre en oeuvre des mécanismes de marquage «4 pour 1000» (labels, certifications, récompenses, etc.), comme référence pour la santé des sols et l'accumulation de COS.	Étude sur les intérêts et les conditions pour développer des mécanismes de marque «4 pour 1000». Décision sur les mécanismes de marque à sélectionner pour améliorer la marque «4 pour 1000» (cible / public / outils et objectif à définir plus précisément). Établir un calendrier pour les outils à développer.	Les mécanismes de marquage «4 pour 1000» sont pleinement opérationnels.	Les mécanismes de marquage «4 pour 1000» sont évalués, mis à jour et pleinement opérationnels.



D - COLLABORATION

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2020	2030	2050
D1	Faciliter, encourager, améliorer et renforcer les collaborations et les échanges entre les parties prenantes au sein et autour de l'initiative.	<p>Plate-forme collaborative 2.0 pleinement opérationnelle pour le Secrétariat, le CST et le Bureau.</p> <p>Fin 2021/22, plateforme pleinement opérationnelle pour tous les membres et partenaires.</p>	La plate-forme collaborative 2.0 est pleinement opérationnelle pour tous les membres et partenaires de l'Initiative «4 pour 1000».	Plate-forme collaborative pleinement opérationnelle.
D2	Contribuer à la création, au développement et au rayonnement des réseaux régionaux.	1 à 2 réunions régionales «4 pour 1000» organisées chaque année.	5 réunions régionales «4 pour 1000» organisées chaque année ou tous les deux ans.	5 réunions régionales «4 pour 1000» organisées chaque année.
D3	Mobiliser les réseaux de jeunes et de seniors sur l'agriculture et la foresterie qui soutiennent les producteurs et les groupes d'action locaux dans leur transition vers l'agro-écologie, y compris les pratiques de gestion durable des terres.	Répertorier les réseaux de jeunes et de personnes âgées les plus actifs dans chacune des 5 régions. Contacter les plus actifs, au niveau mondial.	Partenariat actif avec les réseaux régionaux de jeunes et de personnes âgées dans les 5 régions «4 pour 1000».	Partenariat actif avec les réseaux régionaux de jeunes et de personnes âgées dans les 5 régions «4 pour 1000».
D4	Développer des partenariats et des coalitions stratégiques avec les réseaux et initiatives mondiaux pertinents.	Consultez l'étude de 2018 sur les financeurs potentiels. Atteindre 20 % des réseaux mondiaux les plus pertinents, Initiatives.	Signer un partenariat avec 10 à 20 d'entre eux.	Partenariat avec 50 des réseaux les plus pertinents et mondiaux, Initiatives.

E - SUIVI

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2020	2030	2050
E1	Examiner et évaluer les outils de suivi (télédétection, base de données, capteurs, etc.) et les méthodologies qui permettent d'estimer l'état et le changement de la teneur en carbone organique du sol à différentes échelles.	Identification des 5 acteurs majeurs.	Aperçu complet des 20 principaux acteurs et de leurs méthodes d'outils de suivi.	Le catalogue «4 pour 1000» présente toutes les méthodes d'outils de suivi.
E2	Surveiller indépendamment, et en temps quasi réel, le COS et la santé des sols aux niveaux mondial, régional et national.	Identification des 5 acteurs majeurs. Mise en place du tableau de bord de suivi du COS en temps réel.	Le tableau de bord de surveillance du COS en temps réel est opérationnel.	Tableau de bord de suivi en temps réel du COS adopté à l'échelle régionale et sous-régionale.
E3	Contribuer à l'amélioration des outils d'évaluation d'impact (EX-ACT (Ex-Ante Carbon-balance Tool), outil CBP (Carbon Benefits Project), etc...) conformément à l'ambition de l'Initiative «4 pour 1000», y compris les dimensions socio-économiques.	Contacteur et explorer les possibilités de collaboration avec les développeurs d'outils existants.	Collaboration avec 2 développeurs des outils d'analyse d'impact.	Collaboration avec 4 développeurs d'outils d'évaluation d'impact.

F - ACTIONS TRANSVERSALES

	OBJECTIF	RÉFÉRENCE 2020	2030	2050
F1	Lancer un projet pilote basé sur le concept des «régions jumelées» pour des actions climatiques à grande échelle.	Lancer un projet pilote jumelé qui vérifie la pertinence du concept de «régions jumelées» pour les actions climatiques à grande échelle dans 24 municipalités de 3 régions distinctes en Europe (Allemagne, France et Espagne) et en Afrique (RDC, Bénin, Mali).	Adoption du concept de régions jumelées dans les municipalités de 20 pays.	Adoption du concept de régions jumelées dans les municipalités de tous les pays.
F2	Renforcer la mobilisation des ressources pour assurer la viabilité à long terme de l'initiative.	Budget annuel total pour 2020 : 961 K euros (y compris un budget de base de 721 K euros).	Gérer un budget de 2 à 5 millions d'euros.	Gérer un budget de 10 à 20 millions d'euros.
F3	Fournir un tableau de bord «4 pour 1000» fournissant des informations quantitatives en temps quasi réel sur les progrès de l'initiative, en tenant compte des partenaires et des membres et de leurs actions.	Développer des indicateurs clés de performance (ICP) comme base de référence.	D'ici à la fin 2021, le tableau de bord sera opérationnel et régulièrement mis à jour. En 2025, le tableau de bord sera reconnu comme une norme internationale.	Le tableau de bord est généralement et internationalement utilisé comme référence par la communauté des praticiens.

(Traduit à partir de la version validée par le Consortium des Membres de l'Initiative "4 pour 1000" - 15 juin 2020)



L'INITIATIVE « 4 POUR 1000 » : LES SOLS POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE CLIMAT

L'initiative « 4 pour 1000 »,
lancée le 1^{er} décembre 2015 à la COP 21,
fait partie du **Global Agenda for Action**.

L'initiative « 4 pour 1000 »
est partenaire du **Global Soil Partnership**
(hébergé par la FAO)

SECRETARIAT EXÉCUTIF

secretariat@4p1000.org

WWW.4P1000.ORG

